



**Union Européenne**

**Conseil Permanent OSCE No.1285  
Vienne, 15 Octobre 2020**

**Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabagh**

L'Union européenne salue l'annonce le 10 octobre d'un accord de cessez-le-feu humanitaire conclu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle souhaite à cette occasion faire écho à la déclaration du Haut Représentant / Vice Président Josep Borrell en date du 11 octobre dans laquelle l'Union européenne exhorte les Parties à respecter strictement cet accord et appelle tous les acteurs, y compris les parties extérieures, à s'abstenir de toute action qui pourrait entraîner de nouvelles victimes. À cet égard, elle note avec une extrême préoccupation les informations faisant état de la poursuite des activités militaires, notamment contre des cibles civiles, ainsi que des pertes civiles. Les pertes en vies humaines et leur lourd tribut sur la population civile sont inacceptables. L'Union européenne condamne la poursuite de ces violences, d'où qu'elles viennent, et elle appelle les Parties à y mettre fin immédiatement.

Il est aujourd'hui indispensable et urgent que l'accord de cessez-le-feu humanitaire soit pleinement mis en œuvre et strictement respecté par les Parties afin d'avancer dans le sens d'une cessation permanente des affrontements. Il est tout aussi prioritaire pour les Parties de garantir sur le terrain les conditions sécuritaires et logistiques nécessaires pour permettre au Comité International de la Croix Rouge d'assurer la médiation à laquelle les Parties sont convenues pour l'échange de prisonniers de guerre et d'autres détenus, et pour l'échange de corps de personnes décédées. L'Union européenne soutient les efforts déployés à cette fin par les co-



## **Union Européenne**

présidents du groupe de Minsk et par le représentant personnel de la Présidence en exercice.

L'Union européenne appelle une nouvelle fois les Parties à s'engager sans délai dans des négociations de substance sous les auspices des co-présidents du groupe de Minsk, sans conditions préalables et sur la base des principes convenus.

L'Union européenne réitère son soutien au travail des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE dans la recherche d'une solution politique négociée au conflit et restera mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable dans la région.

La République de Macédoine du Nord\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.